## L'Hôtel de Ville, Amiens

Date:

18e siècle

Construit sur l'emplacement de l'ancien amphithéâtre gallo-romain, l'Hôtel de Ville est un monument emblématique. En 1117, la municipalité amiénoise s'érige en commune. S'élevant contre les pouvoirs du comte, les bourgeois de la cité obtiennent les libertés communales. Le roi Louis VI octroie une charte et le droit d'ériger un beffroi. La municipalité tient tout d'abord séance à la Malmaison Malmaison ancienne maison du mallum, où le comte rendait la justice , puis à l'Hôtel des Cloquiers, proche de la cathédrale, et prend enfin place sur le site actuel. À la fin de l'Ancien Régime et tout au long du 19e siècle, l'organisation républicaine des communes, des mairies et des conseils municipaux, se met progressivement en place. La Ville d'Amiens aménage donc son hôtel de ville afin de répondre aux besoins d'une grande cité.



Cour d'honneur ©Samuel Crampon



L'Hôtel de Ville avec les grilles © Domaine public



Premier édifice sur l'emplacement actuel datant du 16e siècle présentant un bâtiment de brique et pierre. Vue en 1704 par Jacques Le Soing, architecte du Roi. Dessin aquarellé. ©Didier Cry



Façade arrière ©Samuel Crampon



Détail de la façade. Ensemble de sculptures présentant Louis VI le Gros, roi de France, et Geoffroy, évêque, personnages ayant contribué à l'émancipation de la commune d'Amiens face au pouvoir comtal.

©Laurent Rousselin



Liste des premiers maires d'Amiens ©Samuel Crampon



Plafond de la salle des mariages présentant une fresque peinte en 1907 par Louis Dumoulin figurant les mariés se donnant des airs de héros antiques. ©Samuel Crampon



Détail du tableau de Claude-Jules Ziegler dans la Salle du Congrès représentant la Paix d'Amiens. ©Samuel Crampon



Vue en hauteur de l'escalier d'honneur créé par l'architecte lilloise

Nathalie T'Kint affichant sur le garde-corps en verre dépoli la Charte de la commune. ©Samuel Crampon

## Un hôtel de ville du 18<sup>e</sup> siècle

Probablement en raison de son mauvais état, l'édifice du 16<sup>e</sup> siècle est remplacé en 1756 par un nouveau bâtiment construit par les architectes Pierre-Louis Beffara et Jean-Jacques Jumel-Riquier. A cette époque, la façade principale est tournée vers la place au Fil et le Beffroi.

Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, en raison de la croissance démographique, la ville se développe au sud. Pour l'agrandissement de l'Hôtel de Ville, des expropriations sont nécessaires. Désormais tournée vers le sud, l'entrée principale de la mairie s'ouvre sur une cour d'honneur. Deux ailes en retour l'encadrent, terminées par des pavillons inspirés du Palais du Luxembourg.

L'usage de la brique pour les deux ailes assure le lien avec le corps du bâtiment ancien. Le style néoclassique se traduit par l'utilisation de la pierre et des ordres dorique et corinthien. Des sculptures reprenant des thèmes locaux et républicains ornent l'extérieur de l'édifice. Le transfert de la grille d'entrée à la Hotoie, en 1992, libère l'accès à la cour d'honneur.

## **Description intérieure**

Au rez-de-chaussée, une galerie tendue entre les deux ailes de la cour est pavée d'une mosaïque représentant les armes de la Ville d'Amiens. Douze plaques de marbre posées en 1893 rappellent les noms des maires depuis le premier connu jusqu'à l'actuel. Par ce corridor, on accède à la Salle des Assemblées et à la Salle des Mariages. Un escalier monumental dans l'angle nord-est est installé depuis 2001.

Aux étages, les salons de réception sont situés en enfilade. Le premier, est la salle du congrès où fut signée en 1802 la Paix d'Amiens. Un tableau de Claude-Jules Ziegler commémore et illustre cet événement. Puis, vient la salle des fêtes où deux loteries ont été organisées pour financer l'achèvement de la construction du Musée de Picardie. Enfin, le salon Jules Verne rappelle le rôle de conseiller municipal qu'a joué l'écrivain au sein de la cité.

L'édifice abrite les services politiques et administratifs de la ville et de la communauté d'agglomération qui regroupe trente-neuf communes depuis 2018. La salle du conseil municipal est dès lors aménagée afin d'accueillir les délibérations du Conseil de la Métropole.